

Rapport d'orientation

16 février 2010







«L'avenir ne serait pas l'avenir s'il ne nous réservait pas sa part d'incertitude»

Cette citation nous la recevons parfaitement au sein de la branche « Insémination ». Mais nous n'avons pas l'intention de nous laisser surprendre par les évolutions qui nous attendent.

Depuis quelques années, nous sommes soumis à de nouvelles contraintes législatives et réglementaires, techniques et scientifiques, économiques et environnementales qui bousculent notre quotidien et nous conduisent à adapter en permanence nos structures.

Réalisme et détermination....nos armes pour dépasser la crise

Il nous faut être réalistes et préparer l'avenir, pour poursuivre notre mission de sélection et de service aux éleveurs.

Pourtant nous gardons espoir, nos coopératives ont de nombreux projets et nous nous inscrivons dans le mouvement dynamique du changement.

Alors, Mesdames et Messieurs, merci de nous accompagner, dans le réalisme et le courage de nos projets.

Merci pour l'intérêt que vous portez à notre action collective.

Merci à la presse sans laquelle notre action ne trouverait pas l'écho dont elle a besoin.

Et permettez-moi, puisque je n'ai pas encore eu l'occasion de le faire d'adresser à tous les délégués des coopératives ainsi qu'aux membres des comités techniques et du conseil d'administration un immense merci pour le travail accompli au cours de cette année. J'y associe également tous les collaborateurs de l'UNCEIA dont on connaît la détermination et l'engagement à nos côtés.

Avec le conseil, le CFE et la commission mise en place qui m'entourent, nous mesurons l'ampleur de nos responsabilités et nous souhaitons inscrire notre action dans une démarche de progrès convaincus que notre modèle d'entreprise correspond exactement à la nécessité du moment et ce n'est pas la crise mondiale que traverse l'économie qui pourra nous en décourager.

Nous pouvons même nous inscrire dans le concept nouveau d'EPC : Entreprise de Progrès Collectif.

L'investissement collectif à l'origine de notre succès dans la SAM

Je le rappelai déjà l'an dernier à cette même tribune mais je pense utile d'y revenir aujourd'hui : Oui nous pouvons être fiers d'avoir investi ensemble dans la sélection assistée par marqueurs. Cet investissement collectif, impacte la sélection des animaux sans pour

autant changer les fondements de l'amélioration génétique. Aujourd'hui, dans le secteur laitier, il est désormais possible de mettre en service des taureaux de monte publique sur index génomique sans qu'ils aient été préalablement testés sur descendance. Nous avons mis en œuvre tout ce qui s'imposait pour réussir ce défi.

Cette unité parfaite a conduit la France à se placer en 2009 en tête des pays utilisant les données génomiques pour indexer les futurs reproducteurs.

Le partenariat européen doit être partiellement étendu

Mais la prise de conscience de nos responsabilités ne s'arrête pas à ce résultat. Le conseil d'administration de votre union a demandé aux services de l'UNCEIA de se rapprocher de partenaires européens pour une mise en commun de nos populations de référence afin d'améliorer toujours plus la fiabilité des index. C'est chose faite. En moins d'une année nos collaborateurs ont conduit les négociations aboutissant à l'avènement **d'EuroGénomics**, entente européenne entre les fédérations des entreprises de sélection allemandes, VIKING'S Génétique pour le Danemark, la Finlande et la Suède, CRV pour la Hollande et l'UNCEIA pour le compte des ES françaises en race Prim'Holstein. Grâce à cette union, la population de référence, à laquelle nous avons maintenant accès est constituée de plus de 15000 animaux Holstein, ce qui nous permet d'espérer des coefficients de détermination de l'ordre de 0,7.

Cette première coopération entre ces quatre pays, trace les chemins du possible à l'échelle européenne et nous sommes conscients de l'intérêt de poursuivre cet effort tout en se donnant le temps d'intégrer les résultats obtenus.

Dans un premier temps, il faudra entretenir la population de référence. Les scientifiques de chaque pays associé au projet y veillent activement et conduiront les travaux qui s'imposent dans ce domaine. J'en profite au passage pour remercier l'INRA, associé au projet, qui y contribue efficacement.

L'une des voies de la poursuite de la collaboration européenne est **l'élargissement à d'autres pays demandeurs**. Nous sommes conscients de l'intérêt d'une telle ouverture mais elle doit se faire prudemment sans précipitation, en s'assurant bien de

la solidité du noyau fondateur, avant d'aller plus loin. Un dialogue constructif est en cours pour trouver la forme et le moment pour établir ces nouveaux partenariats.

Ainsi la première étape de notre sélection génomique est en place et nous pouvons en être satisfaits

VALOGENE...pour donner largement accès aux index génomiques

Avec de tels résultats les entreprises ont fait le choix de proposer à leurs éleveurs des taureaux jeunes, à index génomique, tout en poursuivant un programme d'évaluation sur descendance, permettant de renouveler et d'entretenir la population de référence nécessaire à la poursuite de la mission de sélection. Ainsi pour permettre à tous de bénéficier de cette technologie, les entreprises de sélection françaises, qui depuis tant d'années, ont investi et cru en la sélection génomique, ont créé **VALOGENE**, avec l'accord de leurs partenaires de recherches et de financement, l'INRA et Apis-Gène. **Cette société exploitera et valorisera la diffusion des index génomiques.**


Dans moins d'un an maintenant, au 1er janvier 2011 pour être précis, tout éleveur aura accès à une indexation génomique de ses femelles. Cette large ouverture, changera l'organisation des schémas de sélection et accélèrera sans aucun doute le progrès génétique. Nous nous y préparons.

Mais VALOGENE, c'est aussi une puissance de feu qui nous permet de négocier l'achat à tarifs très compétitifs de puces à ADN pour les génotypages des bovins mais aussi des ovins, des équins et des porcins. Là aussi le collectif et la mutualisation des risques s'avèrent payants.

Préparer la génomique de demain...

Mais notre investissement ne s'arrête pas à ce stade. Les innovations en génomique s'enchaînent les unes après les autres et il convient de maintenir une veille active et poursuivre l'effort collectif pour les intégrer dans les programmes de sélection.

Ainsi, **grâce à notre collaboration efficace avec**



L'INRA et **ILLUMINA** nous avons pu entrer dans le consortium de création de la puce bovine à haute densité. Notre contribution s'est matérialisée par le séquençage de 25 animaux de race Montbéliarde, Normande, Limousine, Charolaise et Blonde d'Aquitaine.. Cette contribution nous donne, pour une durée d'un an, accès à ce nouvel outil à un prix particulièrement intéressant mais surtout cette puce haute densité nous ouvre la possibilité de travailler sur des données inter-raciales qui apportent une solution à la sélection génomique pour les races allaitantes ou laitières à faible effectif.

Nous ne pouvons donc qu'être satisfaits de l'engagement dans la recherche de l'UNCEIA auprès de l'UMT génétique de JOUY en JOSAS au sein de laquelle collaborent INRA et Institut de l'Élevage.

N'oublions pas non plus les participations financières des professionnels, le CNIEL, Interbev, et l'UNCEIA dans **le cadre d'APIS-GENE** qui permettent les cofinancements nécessaires à la mise au point de ces technologies de rupture.

Et maintenant que nous disposons des outils permettant d'appréhender la génomique des bovins allaitants, il est grand temps d'envisager un nouveau cadre de partenariat pour conduire les travaux de génomique qu'attendent les acteurs de cette filière. Ce consortium proposé par les Entreprises de Sélection impliquées dans ce secteur d'activité doit être ouvert aux Organismes de Sélection ainsi qu'aux Associations d'Éleveurs.

Cette nouvelle entente professionnelle, doit respecter la contribution de chaque famille dans la création et dans la diffusion du progrès génétique. Elle devrait permettre aussi à l'INRA d'apporter une réponse globale aux demandes multiples, parfois concurrentes des diverses familles professionnelles.

Nous sommes prêts à contribuer à l'émergence et à l'animation d'un consortium. L'UNCEIA mobilisera les compétences de ses équipes au service des programmes collectifs de recherche en génomique qui prendraient corps dans ce contexte.

Nous appelons aussi à une mobilisation des plates formes génomiques existantes pour peu qu'elles disposent de compétences avérées et qu'elles partagent loyalement cette ambition.

...puis celle d'après demain

Mais restons attentifs, car la méthode de sélection génomique n'est sans doute pas stabilisée à ce niveau. On sait, aujourd'hui, la place que prend le séquençage dans les applications de la génomique humaine. **Il paraît évident que le séquençage total ou partiel du génome bovin trouvera sa place dans la sélection animale.** Certes, la technique est encore très chère mais on peut imaginer que de nouvelles solutions technologiques rendront ces méthodes économiquement abordables dans un proche avenir. Il faut donc s'y préparer en s'impliquant dans les travaux de recherche qui concernent ce volet de la génomique. Nous y sommes déjà engagés et espérons pouvoir détecter des gènes d'intérêt et en tirer les conséquences sur la sélection génomique de demain.

Ainsi, les outils d'aujourd'hui et ceux de demain ouvrent des voies nouvelles qui permettront d'explorer des caractères difficiles à sélectionner par la voie classique.

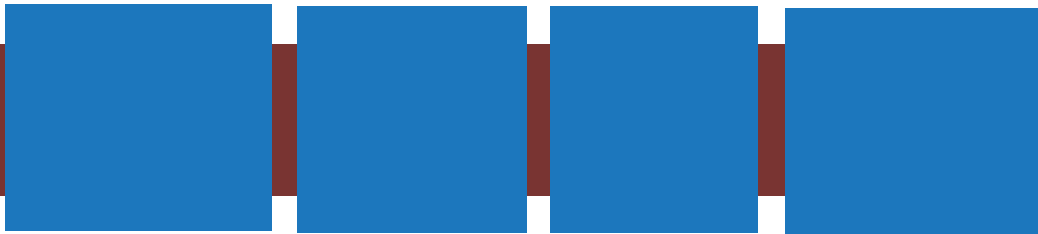
Je pense particulièrement aux critères liés à la reproduction et à la fertilité ainsi qu'à la longévité. Compte tenu du contexte et de la prise en compte de tous les facteurs du développement durable, ces caractères présentent un intérêt grandissant qu'il ne faut pas ignorer.

Répondre aux nouvelles demandes

De même, nous sommes armés pour traiter des questions de bien-être animal et de tous caractères relatifs à la santé du cheptel. Dès lors que nous aurons accès aux gènes, et cela ne saurait tarder, nous serons en mesure de sélectionner sur des caractères tel que le « gène sans corne » ou la résistance naturelle aux maladies et nous éviterons ainsi des souffrances inutiles. pour l'animal.

...en réalisant la collecte des données qui s'imposent

Pour ce qui concerne le recueil des données sur la santé, je me réjouis de la concertation entre organismes de contrôle de performance et GDS sous la bannière de FGE et je souhaite qu'elle puisse aboutir rapidement, car c'est un point crucial. Nous l'avons dit les possibilités offertes par la



génomique pour sélectionner tout type de caractères sont énormes mais ne sont possibles que si nous disposons du phénotypage correspondant. L'accès à ces données nouvelles devient essentiel et requiert une collaboration parfaite entre nos métiers. Par exemple le programme « phénofinlait » associe tous les partenaires de la filière laitière autour de la composition fine du lait. Au bout de ce programme on trouve les industriels du lait souhaitant disposer d'une matière première industrialisable et qui donne satisfaction aux consommateurs. C'est aussi le cas des campagnes de phénotypages sur la fertilité où il est indispensable de différencier correctement les causes d'infertilité.

Le département R&D fortement impliquées sur les données de reproduction

Ainsi, corrélativement à la génomique, les chercheurs de notre département R&D sont mis à contribution pour répondre à ces questions portant sur la pertinence des données et les méthodes satisfaisantes pour les recueillir. Mais leurs compétences ne s'arrêtent pas là et ils poursuivent au quotidien l'accompagnement de vos entreprises dans l'organisation nouvelle de la sélection des meilleurs reproducteurs, dans la production de semence de qualité pour des taureaux de plus en plus jeunes, dans l'appui aux exploitations utilisatrices de nouveaux outils ou dans des prestations, notamment en embryologie.

Après deux années de pratiques, nous pouvons affirmer que l'organisation actuelle de la R&D avec un socle commun et des actions thématiques « à la carte », doublée d'une grande flexibilité dans la mobilisation des compétences rend possible cet exercice à la satisfaction de l'ensemble des adhérents. Ce qui ne nous empêchera pas si nécessaire d'envisager les adaptations qui s'imposent.

Une articulation entre les recherches collectives et les travaux de différenciation des entreprises

Si je me suis permis ces rappels, sans doute un peu techniques pour un rapport d'orientation ; c'est pour sensibiliser l'ensemble des acteurs de la sélection sur le fait que le chemin qui mène à l'excellence en

génomique ne s'improvise pas et qu'il convient d'investir dans ce secteur d'une façon raisonnée et collective comme nous l'avons fait jusqu'à présent. Certes, je comprends le souci des uns et des autres de se différencier de leurs concurrents. Cela est possible mais impose que l'on sépare bien, les travaux de fonds qui permettront la mise au point de techniques innovantes des travaux d'application à tel ou tel caractère pour créer la différence entre entreprises. Parce qu'ils sont onéreux, qu'ils s'inscrivent dans la durée et que leurs résultats ouvrent sur diverses applications, les premiers sont à conduire collectivement alors que les seconds relèvent de la stratégie propre à chaque entreprise.

Une coopération entre sélection, insémination et contrôle de performances

De même, il faut, une fois pour toute, reconsidérer les relations entre entreprises de sélection et entreprises de contrôle de performances. Je l'ai déjà dit et nous le savons tous, il n'y a pas de sélection sans contrôle de performances même si l'index génomique n'est pas obtenu directement à partir de ces données. Cependant, il y a ambiguïté et ce malaise est d'autant plus fort que le contexte actuel conduit les éleveurs à se poser la question de l'intérêt du contrôle laitier, par exemple, alors que le prix du lait s'effondre et que le recueil de données en ferme est facilité par une informatique embarquée dans les robots ou salles de traite « new look ». Certes, ces progrès sont à prendre en compte et je sais pour en avoir parlé avec le président Vincent Andrieux que FCL en relation avec FGE travaille à cette intégration. Pour autant, les entreprises de sélection connaissent très précisément l'intérêt d'un système de recueil de données normalisé susceptibles d'être transmises dans le SIG. Plus que jamais, entre entreprises de contrôle de performances et entreprises de sélection, les intérêts sont liés et j'invite tous leurs dirigeants à trouver ou à renforcer les convergences indispensables pour poursuivre notre tâche commune de service aux éleveurs..

Il me semble qu'après la formidable restructuration qui a suivi la réforme de la loi sur l'élevage, l'heure de cette convergence a sonné, pour le bien de tous. Pour notre part, nous poursuivrons nos échanges fructueux entre l'UNCEIA et FCL sur l'avenir de nos métiers et leurs complémentarités.

Des règles adaptées d'accès au SIG

Evidement, je ne peux clore ce chapitre sur le recueil des données sans revenir un instant sur le Système d'information génétique. Jusqu'à présent, le SIG permettait un partage équitable des informations entre tous les partenaires du DGF. Aujourd'hui les choses ont changé. Certains éleveurs souhaitent récupérer leurs informations pour les confier à des prestataires de service indépendants du DGF. On peut aussi imaginer des demandes d'accès par des opérateurs cherchant une valorisation différenciée de données collectives par la recherche. Il faut donc remettre sur le métier la réflexion sur les conditions de circulation et d'accès aux données qui respectent le droit de la concurrence tout en préservant la propriété industrielle des partenaires fournisseurs de données. Ces nouveaux usages appellent une réflexion en profondeur pour moderniser cet outil incomparable et lui permettre de jouer pleinement son rôle. La commission technique « systèmes d'information de FGE » est chargée de cette réflexion à laquelle l'UNCEIA prend, bien évidemment, toute sa part pour défendre l'unité de ce SIG et les intérêts de ses membres.

Moderniser le rôle d'Interbull

Enfin, avec l'avènement de la génomique, il nous faut regarder avec beaucoup d'attention la modernisation d'Interbull, en charge des évaluations génétiques internationales. Cette structure est sur le point de fournir les outils de validation des calculs d'index génomiques nationaux pour permettre une reconnaissance internationale des différents systèmes d'évaluation existant. Ces outils sont donc attendus avec impatience par toutes les équipes.

D'autre part, Interbull doit continuer à produire des index internationaux à partir des seules performances pour l'entretien des populations de référence comme celle d'EuroGenomics. Il faut pour cela adapter les méthodes et corriger les biais éventuels.

Enfin, certains voient dans Interbull un lieu possible de stockage et d'échange de génotypes en fonction des accords bilatéraux entre pays. Cette fonctionnalité doit être évaluée avant sa mise en œuvre.

Le workshop d'Interbull, organisé dans quelques jours

dans le cadre du Salon de l'agriculture, sera l'occasion de faire le point sur ces missions et d'exprimer le point de vue des partenaires français : D'où l'importance des travaux préparatoires engagés par les services de l'UNCEIA en relation avec les ES.

Le Service universel pour que chaque éleveur soit assuré du service de l'IA

Je voudrais maintenant vous faire part de ma satisfaction pour ce qui concerne le service universel. Nous l'avons assuré de façon efficace durant les trois années de la période transitoire prévue par la Loi. Puis vint l'heure de l'appel d'offres pour assurer ce service universel de l'IA pour une nouvelle période de cinq années. Un travail important a été accompli par chaque entreprise de mise en place pour répondre aux exigences du cahier des charges. L'appui des services de l'UNCEIA a été efficace et des solutions adaptées ont été trouvées en réponse aux demandes d'éclaircissement des services de l'Etat. Au terme de quelques mois de travail et d'échanges, nous sommes satisfaits de voir que la couverture totale de la France est assurée par les entreprises historiques. Ce dispositif donne l'assurance à tout éleveur quelles que soient sa situation géographique, la taille et les races de son troupeau de pouvoir bénéficier du service de l'IA.

Une mobilisation forte des entreprises pour accompagner les éleveurs dans leurs projets

Les entreprises de mise en place sont donc confortées dans leur mission de diffusion du progrès génétique à tous les éleveurs sur tout le territoire. Je les invite cependant à réfléchir à leur rôle particulier dans les élevages.

En effet, comme je l'évoquais en introduction à mes propos, les éleveurs sont soumis à de nombreuses pressions économiques et environnementales et certains d'entre eux sont amenés à revoir à la baisse leur investissement génétique croyant ainsi faire des économies substantielles, alors qu'en réalité, ils désinvestissent avec toutes les conséquences que cela entraîne. Il est donc indispensable que les entreprises de mise en place se mobilisent pour aider ces éleveurs à retrouver une situation plus confortable.

Votre mission est de les accompagner dans tout ce qui concerne la reproduction et la sélection du troupeau en leur offrant des services « à la carte » adaptés à leur situation. Nous pouvons affirmer haut et fort que les coopératives d'insémination ont toujours su et sauront encore demain trouver les solutions individuelles permettant aux éleveurs de passer les périodes difficiles sans avoir à désinvestir en génétique.

Vous avez aussi vocation à les accompagner dans leur choix d'utilisation de la génomique pour la sélection de leurs troupeaux et vous êtes idéalement placés pour jouer ce rôle d'interface entre l'entreprise de sélection et les exploitations. Plus que jamais, votre rôle ne peut se limiter à la mise en place et il vous appartient d'embrasser l'ensemble de l'activité de service, d'animation et d'appui aux élevages pour tout ce qui relève de la reproduction et de la sélection des troupeaux.

Le débat sur l'acte vétérinaire doit prendre en compte les acquis et les compétences de la branche IA

Cela me conduit à évoquer la position que nous défendons au titre de la branche IA sur l'acte d'insémination et sur la synchronisation des chaleurs. On sait les difficultés qui sont associées au renouvellement des PSE, . Le monde vétérinaire s'indigne et considère que cette activité lui revient. Or la segmentation induite des chantiers de fécondation sur IA serait fatale à l'activité. Dans ce domaine, les entreprises de mise en place ont fait leurs preuves en respectant les conditions sanitaires requises et nous entendons poursuivre ce service à la demande et à la satisfaction des éleveurs.

Une nouvelle initiative a été prise par la DGAL pour redéfinir la notion d'acte vétérinaire et, en corollaire, désigner les acteurs habilités par dérogation à réaliser des actes de médecine et de chirurgie vétérinaire. Bien évidemment se pose la question des actes invasifs tels que l'acte d'IA ou certains constats de gestation. Nous comprenons bien la position des vétérinaires qui tend à préserver leur monopole d'exercice en difficulté notamment en médecine rurale. Mais cette position n'est pas acceptable pour le monde de l'élevage et nous faisons cause commune avec la FNSEA et Coop de France qui s'opposent à l'immobilisme de la profession vétérinaire au mépris des réalités économiques. Sachez que nous

défendrons fermement nos positions dans ce domaine et notamment tous les actes liés à la reproduction qui, depuis plus de 60 ans, sont réalisés avec compétence par les techniciens qualifiés de l'insémination de nos coopératives sans que jamais cela ait porté un quelconque préjudice à la santé des animaux.

Mais restons optimistes, le Ministre chargé de l'Agriculture a engagé l'organisation des Assises du sanitaire en élevage. Face à la nécessité de faire des économies de charges en élevage, nous avons une occasion unique de centrer le débat sur la recherche d'un consensus pour penser ensemble l'avenir du sanitaire en élevage. J'en appelle donc à la concertation entre tous les acteurs impliqués dans ce domaine afin d'établir un constat partagé puis de construire ensemble une réponse adaptée à la situation, qui prenne en compte les acquis et les compétences des uns et des autres et qui privilégie la prévention sanitaire plus que le traitement. J'espère sincèrement que nous serons entendus, d'ailleurs Stéphane Devillers participe à la première réunion cet après-midi. Nous pouvons compter sur lui pour défendre nos intérêts.

Le LNCR : une assurance-vie pour les reproducteurs de monte publique

Rappelons aussi que grâce à l'action du LNCR, la sécurité sanitaire des taureaux est assurée jour après jour et il faut rester vigilant, car il s'agit véritablement d'une assurance-vie. Ce concept devra être géré avec d'autant plus de précautions que les animaux indexés seront regroupés en grand nombre sur des sites hyper-spécialisés.

La réflexion et l'anticipation doivent donc conduire toutes les ES à appréhender ces risques et à mettre en place les actions préventives adaptées.

C'est dans ce cadre que nous pouvons nous féliciter de l'engagement de la DGAL dans les programmes de recherche conduits par l'UNCEIA et le LNCR sur la campylobactériose et sur le diagnostic différentiel des fausses réactions positives parfois observées dans le cadre des contrôles sanitaires de tuberculose.

Le SMQ sanitaire et génétique pour donner confiance aux clients

D'autre part, l'engagement dans le SMQ pour le sanitaire, comme pour le volet génétique revêtent une grande importance pour les clients. A ce titre, je confirme la nécessité de déployer dans nos entreprises, dès maintenant le SMQ génétique pour compléter le travail déjà mis en œuvre par les EDE et les OCL. En effet, ce SMQ génétique concerne tous les acteurs de la filière génétique et impose une discipline collective. L'ANFEIA est mobilisée pour former le plus rapidement possible les correspondants de vos entreprises et ainsi vous permettre de vous engager dans cette voie.

La CCN pour la rénovation du pacte social national

J'en arrive maintenant au volet social. Je rappelle à votre attention la signature de la CCN du 15 avril 2008 étendue à la branche évitant ainsi le risque d'un dumping social par des entreprises émergentes. Je voudrais en profiter pour remercier tous les artisans de cette CCN, les employeurs comme les syndicats, qui ont eu, dans un état d'esprit constructif, l'intelligence de rénover notre pacte social nationale. L'heure maintenant est à sa déclinaison dans chaque entreprise et je suis persuadé que les accords d'entreprise seront négociés avec la même détermination et je m'en félicite.

C'est avec la même envie que nous avons abordé la négociation sur l'emploi des seniors et je suis heureux de vous annoncer que là aussi nous sommes parvenus à un accord de branche signé par deux centrales syndicales de salariés.

Je l'ai souvent affirmé, les salariés de nos entreprises constituent un capital humain exceptionnel. Au contact journalier des adhérents, ils sont les véritables ambassadeurs de nos entreprises de services. Nous nous devons de moderniser leur cadre d'emploi.

Le rôle économique des coopératives justifie pleinement leur régime fiscal

Pour finir, il me reste à vous parler de la fiscalité des coopératives agricoles. C'est avec satisfaction que nous avons appris que les dérogations de la Taxe Professionnelle accordées aux coopératives agricoles en général et aux CIA en particulier sont maintenues avec la création de la Contribution Economique Territoriale. Saluons ainsi l'action de Coop de France qui a su contrer les attaques d'un député qui envisageait de les supprimer. Mais la partie n'est pas terminée. L'épée de Damoclès reste suspendue au-dessus de nos têtes avec la plainte déposée à Bruxelles voilà six ans contre le régime fiscal particuliers adaptés aux coopératives agricoles françaises. Nous soutenons Philippe MANGIN lorsqu'il demande que la Commission reconnaisse ces dérogations comme une contrepartie légitime et proportionnée aux contraintes propres des coopératives et aux rôles qu'elles jouent dans l'espace rural. Nous lui rappelons aussi que les coopératives d'insémination, coopératives de services s'il en est, auxquelles l'Etat français a confié le Service Universel de l'IA sont avec les Cuma l'exemple le plus abouti de la coopérative «idéale» prônée par Bruxelles.

Mesdames et Messieurs les délégués, comme vous le voyez, à l'UNCEIA vos représentants comme les salariés ne ménagent pas leur peine pour défendre vos intérêts et ils remportent des batailles parfois difficiles. J'espère sincèrement que personne ne prend ombrage de cette réussite car cette réussite c'est la vôtre et l'action de l'UNCEIA n'est que le complément nécessaire et indispensable à vos propres actions.

Certes l'avenir réserve sa part d'incertitude, et nous en sommes conscients, mais en prenant collectivement notre destin en main nous avons montré qu'il était possible de construire notre futur. Il faut poursuivre dans cette voie. Nous avons su nous adapter et nous sommes prêts à poursuivre cette adaptation en gardant à l'esprit ce proverbe africain

« si tu veux aller vite, vas-y seul, mais si tu veux aller loin alors allons-y ensemble ».



UNCEIA

Union Nationale des Coopératives Agricoles
d'Élevage et d'Insémination Animale

Maison Nationale des Éleveurs : 149, rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01 40 04 53 90 - Fax : 01 40 04 53 79

Site web : www.unceia.fr - email : info.unceia@unceia.fr